

Concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D'HISTOIRE et GÉOGRAPHIE 2019

ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE GÉOGRAPHIE

Sujet :

Enseigner « La mondialisation en fonctionnement »
en classe de terminale

I. Éléments de présentation de la situation professionnelle

- **Document A** : Extraits du programme d'histoire-géographie de la classe de terminale des séries ES et L, B.O. n°42 du 14 novembre 2013, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel de géographie, classe de Terminale ES/L, J.Jalta, R.Reineri, J.Riquier (dir.), Paris, Magnard, 2012, p. 92-93.
- **Document C** : Manuel de géographie, classe de Terminale L/ES/S, S.Bourgeat, C.Bras (dir.), Paris, Belin, 2016, p. 60.

II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle

- **Document D** : Anolga Rodionof, « Sens et pertinence des territoires aujourd'hui : Les réseaux contre les territoires ? », *Annales des Mines – Responsabilité et environnement*, 2014/2 n°74, p. 75-78.
- **Document E** : « Il faut sauver la gouvernance mondiale », éditorial, *Le Monde* du 9 novembre 2018.

Document A : Extraits du programme d'histoire-géographie de la classe de terminale des séries ES et L, B.O. n°42 du 14 novembre 2013, et de la fiche Eduscol.

Extraits du programme

Thème 2 – Les dynamiques de la mondialisation

Question	Mise en œuvre
La mondialisation en fonctionnement	<ul style="list-style-type: none">• Mobilités, flux et réseaux

Extraits de la fiche Eduscol

L'objectif du thème 2 est de présenter la mondialisation comme un processus qui renforce l'interdépendance des lieux, des économies et des sociétés à l'échelle de la planète. Il s'agit aussi de décrire les effets de ce processus sur les territoires à toutes les échelles.

Problématique générale du thème :

Quelles sont les dynamiques de la mondialisation et comment se traduisent-elles sur les territoires ?

La question dans le thème :

La première question du thème met en place les éléments clés d'une compréhension des logiques d'organisation et de fonctionnement d'un monde aujourd'hui globalisé. À partir d'une étude de cas, l'accent est mis sur :

- Les processus et les acteurs impliqués dans la production et la consommation de biens et de services à l'échelle mondiale ;
- Les flux et mobilités générés, ainsi que sur la logique de réseau qui les structure ;
- Les débats que la mondialisation engendre

[...]

Mobilités, flux et réseaux

L'outil technologique est essentiel à l'intégration progressive des économies et au développement des flux de marchandises à l'échelle mondiale. La mondialisation exige ainsi l'intégration des territoires à un ensemble de réseaux physiques et de flux données informatiques et induit donc une structuration et une hiérarchisation des territoires mondiaux en fonction de leur intégration plus ou moins avancée dans ces réseaux physiques (autoroutes maritimes et leurs points d'entrée continentaux par les grandes infrastructures portuaires) et dans les réseaux numériques (toile et systèmes d'information).

Les migrations de travail sont un corollaire du fonctionnement de la mondialisation, d'où leur croissance importante. Elles affectent des populations de tous les continents et de tous les niveaux socio-professionnels et remplissent des rôles diversifiés. Les flux touristiques constituent un autre aspect majeur du développement des mobilités humaines à l'échelle planétaire.

Document D : Anolga Rodionof, « Sens et pertinence des territoires aujourd’hui : Les réseaux contre les territoires ? », *Annales des Mines – Responsabilité et environnement*, 2014/2 n°74, p. 75-78.

P. Veltz identifie également cette « géographie nouvelle » qui « cartographie » ou photographie la mondialisation économique et met l’accent sur la mobilité. Si la mondialisation est issue d’un processus de fragmentation/segmentation, elle est aussi, du moins en partie, liée à la mobilité, dont cet auteur décline les dimensions. Une mobilité dont on mesure les effets sur la localisation des activités et sur les rapports des espaces entre eux. Elle se rapporte aussi bien aux produits manufacturés, aux services, à la connaissance et aux informations ou aux capitaux qu’aux personnes, avec toutefois quelques nuances en ce qui concerne les flux migratoires. Une telle mobilité conduit à une segmentation ou à une fragmentation des activités liées aux produits, aux services, etc. Ainsi, P. Veltz constate, comme le fait S. Sassen, une polarisation croissante des territoires, la circulation accélérée et étendue spatialement ne créant pas un territoire homogène. À l’échelle mondiale, on assiste, d’un côté, à une montée en puissance des Global cities, des régions-monde ou des régions-États connectées à l’économie-monde, qui concourent à une fragmentation, et, de l’autre, à l’exclusion de vastes territoires, tels que l’Afrique ou la Sibérie. Comme ces villes globales fonctionnent en réseau, P. Veltz compare l’économie qui se mondialise à une économie d’archipel. Cette métaphore géographique figure ainsi l’éclatement des centres ou leur dispersion, le caractère très localisé de la croissance et une décontextualisation de ces centres par rapport à leur territoire proche. Ces centres sont reliés entre eux tant par des réseaux physiques de transport que par des réseaux de transmission de l’information. Aussi, note-t-il, à titre d’exemple, l’Île-de-France pourrait être dissociée de la France. [...] L’accessibilité spatiale, en n’étant pas assurée sur l’ensemble de la planète, aggrave ainsi les inégalités. S’il existe une relative égalité dans l’accès aux réseaux virtuels, c’est l’inégalité qui caractérise la proximité spatiale, avec pour conséquence, l’hétérogénéité des territoires. Si S. Sassen, P. Veltz, F. Ascher, E. Soja et M. Guillaume insistent sur l’importance de la localisation et des lieux, la croissance étant nécessairement localisée, certains parmi eux constatent également l’hétérogénéité des territoires et le creusement consécutif des inégalités tant spatiales que sociales, voire l’exclusion de certains territoires. C’est dire si les enjeux liés à la généralisation des TIC sont moins techniques que sociaux et politiques. Si ces auteurs mettent l’accent sur l’importance de l’accessibilité spatiale, ils reconnaissent aussi que développement des réseaux numériques et développement de l’urbain sont corrélés. C’est dire en somme combien tous constatent et admettent que des relations nombreuses lient les premiers aux territoires, et que ces derniers sont in fine saisis par le virtuel.

Document E : « Il faut sauver la gouvernance mondiale », éditorial, *Le Monde* du 9 novembre 2018.

La politique de rupture de Donald Trump et la montée des populismes en Europe montrent la nécessité d'adapter les institutions internationales aux réalités du XXI^e siècle.

La première ministre britannique, Theresa May, et le président français, Emmanuel Macron, devaient se retrouver, ce vendredi 9 novembre, dans la Somme, pour un déjeuner de travail, avant d'aller se recueillir devant le mémorial franco-britannique de Thiepval, en hommage aux 72 000 soldats du Royaume-Uni et du Commonwealth tombés dans les combats de cette région contre les forces allemandes, en 1916.

Ce moment de recueillement et ceux qui vont suivre, d'ici au 11 Novembre, pour marquer le centenaire de la fin de la première guerre mondiale, sont les bienvenus. L'initiative de la France et la salutaire décision d'une soixantaine de chefs d'Etat et de gouvernement étrangers d'accepter son invitation à célébrer ce centenaire sont l'occasion de se pencher, avec le recul historique, sur les similitudes entre ces deux débuts de siècle. Et d'en tirer les enseignements.

La principale leçon de l'armistice de 1918 est celle d'une paix imparfaite, qui ne tiendra guère plus de deux décennies. A la fin de la guerre, la communauté internationale tente d'organiser une gestion multilatérale des relations entre Etats ; née de cet effort, la Société des nations (SDN), ne parviendra pas à s'imposer, face à la résurgence des nationalismes, au revanchisme des puissances humiliées et aux revendications des régimes autoritaires. Amputée du soutien des Etats-Unis, la SDN est trop faible. Un siècle plus tard, il est impossible de dissocier 1918 de 1939.

L'histoire, dit-on, ne se répète jamais, mais il lui arrive de bégayer. L'expansionnisme territorial des débuts du XX^e siècle est absent des actuelles tensions internationales. Mais on retrouve la crise du multilatéralisme, une forme de revanchisme, notamment de la part de la Russie, la montée des nationalismes, en particulier en Europe, et surtout le retrait américain du leadership mondial. Sous l'impulsion de Donald Trump, les Etats-Unis ont opéré un repli protectionniste qui met en péril l'ouverture du commerce mondial ; ils se ferment aux réfugiés et aux immigrants et contestent les institutions multilatérales qu'ils ont eux-mêmes contribué à créer après la seconde guerre mondiale. L'hostilité croissante du président américain à l'égard de ses alliés européens a engendré une grave crise transatlantique.

Ces tensions sont d'autant plus inquiétantes que l'Europe elle-même est en proie à la division, ébranlée par la dynamique des mouvements populistes et nationalistes en son sein. Que faire pour sauver la gouvernance mondiale ? Faire entendre raison à l'administration Trump est une option, sans doute illusoire, mais qu'il ne faut pas abandonner. Une autre est de renforcer les institutions multilatérales existantes. C'est la raison pour laquelle les organisateurs du Forum de Paris pour la paix, la grande conférence voulue par Emmanuel Macron à l'occasion de ce centenaire, ont choisi de donner d'abord la parole, à l'ouverture de cet événement, dimanche 11 novembre, au secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. Les dirigeants de toutes les grandes institutions internationales créées sous l'égide de l'ONU seront là aussi : leur présence est importante.

Le multilatéralisme, cependant, ne saurait être renforcé sans une réforme de ces institutions, qui doivent être adaptées aux réalités du XXI^e siècle. Ces réalités, il appartient aussi à la France de les accepter. Il n'est pas trop tard, mais le temps presse.